



Communiqué de presse

Philippe DODRIMONT
Député
Bourgmestre d'Aywaille

Mardi 5 octobre 2010

Atermoiements dans le dossier du Pont de Tilff : note salée pour le citoyen ! Déjà 465.000 € dépensés et nous ne sommes nulle part !

On ne présente plus la saga du Pont de Tilff qui, pour rappel, a été jugé dangereux et remplacé par un pont provisoire depuis avril 2005...

En réalité, un pont Bailey a été placé sur les pilastres du Pont de Tilff pour suppléer à son instabilité. Depuis lors, on étudie la meilleure façon de permettre le passage au-dessus de l'Ourthe.

Plusieurs dossiers font l'objet d'intenses (?) réflexions. Je trouve que ça commence à bien faire surtout lorsque j'apprends le coût de cette infrastructure provisoire.

A une question posée au Ministre Lutgen en Commission des Travaux publics du Parlement wallon, il m'a été répondu que la location du pont provisoire s'élevait à **2.500 € par mois**, la maintenance et l'entretien de l'ouvrage provisoire entre **500 et 1.000 € par mois** et, comme si cela ne suffisait pas, récemment, les éléments de bois de ce pont ont été remplacés par des éléments métalliques pour un coût de **250.000 €**.

En octobre 2010, nous accusons donc 66 mois de location et d'entretien pour un coût total qui doit avoisiner les 465.000 euros ! Tout est à charge de la Région wallonne même si Infrabel est partie prenante pour un projet qui éviterait le passage sur les voies du chemin de fer.

Il est donc plus que temps de prendre enfin une position claire sachant que, lorsque celle-ci sera prise entre les différents projets (reconstruction du pont à l'identique, option Tufer, option Lambda, option Infrabel) un temps très long s'écoulera encore pour la mise en œuvre dudit projet.

On fera les comptes, encore plus lourds, avec de nouvelles années d'inconfort pour les Esneutois et les populations avoisinantes.

Dès la prochaine commission de l'Aménagement du territoire, je demanderai un état d'avancement précis de ce dossier qui, en ces temps d'austérité ressassés sans cesse par le Gouvernement wallon, doit devenir une priorité. A noter que les autorités communales n'ont jamais manqué de donner toutes suites utiles aux demandes de la Région wallonne qui, pour rappel, est propriétaire du pont défaillant et qui se doit de prendre position.

CONTACT : Philippe Dodrimont – 0495/69 48 37